

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 22 juillet 2016 portant nomination du président du Haut Conseil du développement professionnel continu des professions de santé

NOR : AFSH1630598A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 4021-6 et R. 4021-11 ;
Vu la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment son article 114 ;
Vu l'arrêté du 19 avril 2012 portant approbation de la convention constitutive du groupement d'intérêt public-organisme gestionnaire du développement professionnel continu (GIP-OGDPC),

Arrête :

Article 1^{er}

À compter du 18 juillet 2016, M. le docteur Jean-François Thébaut est nommé président du Haut Conseil du développement professionnel continu des professions de santé.

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 22 juillet 2016.

*La ministre des affaires sociales
et de la santé,*
Pour la ministre et par délégation :
Le directeur de la sécurité sociale,
T. FATOME

*La directrice générale
de l'offre de soins,*
A.-M. ARMENTERAS-DE-SAXCÉ